

## DISCOURS 16 JUILLET 2015

Notre association, qui existe depuis de nombreuses années, agit pour la mémoire du camp de Rieucros, dont l'histoire est entièrement liée à la déportation.



Nous faisons chaque année une manifestation pour parler du camp, deux bulletins, nous avons réalisé les panneaux sur le site, nous avons établi une liste d'environ 1000 noms de personnes internées dans ce camp, hommes, femmes, enfants. Cette année nous avons pu ainsi répondre avec précision à plusieurs demandes de famille désirant davantage savoir l'histoire de leurs proches.

Si je fais cette énumération c'est pour montrer que nous ne pensons pas que la mémoire est un mausolée mais bien quelque chose de vivant. Une mémoire vivante car pour beaucoup de familles persiste ce désir d'en savoir davantage.

Une mémoire vivante car nous tenons à nous souvenir dans ce pays qu'il y eut des déportations, que les juifs et tziganes furent victimes de la politique d'extermination nazie avec la complicité du régime de Vichy et du traître Pétain. Le camp de Rieucros est un des maillons de cette chaîne : parmi la population internée ici pour des motifs moraux, politiques, des françaises et des étrangères, il y avait des Juives. Le camp fut fermé et les internées déplacées à Brens, en février 1942, c'est donc de là-bas avec les rafles d'août 1942, que ces femmes furent emmenées à Auschwitz. Elles avaient été auparavant les prisonnières de ce camp, de ce dispositif policier et administratif.

Car l'autre aspect de cette mémoire vivante à laquelle nous sommes très attachées c'est de bien expliquer que ce camp a été créé sous la Troisième République par le gouvernement Daladier suite aux décrets-lois du 2 mai et du 12 novembre 1938, donc environ 1 an avant la guerre et alors que la Retirada n'avait pas commencé. C'est à l'origine une



politique xénophobe de méfiance envers les étrangers. Ils sont internés non parce que coupable mais parce que suspects. Ils ne sont pas passés par un tribunal, c'est une décision administrative, l'internement et sa durée dépend alors totalement de l'arbitraire administratif. Or plusieurs de ces internés ont manifesté le désir de s'enrôler dans l'armée française : beaucoup avaient déjà fui le fascisme ou le nazisme et avaient combattu en Espagne au côté de Républicains espagnols. Très engagés dans un idéal de justice, ces hommes ont célébré ici le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution Française en sculptant ce rocher qui est le point d'aboutissement du chemin de mémoire. Ils ont mis en valeur ce combat pour la liberté, la fraternité, socle de nos valeurs bien que n'étant pas Français de nationalité, et bien qu'enfermés par cette république qu'ils souhaitaient tant soutenir.

Cette année, la France a été victime d'actes de terrorisme en janvier. 4 millions de personnes ont participé le 11 janvier à une énorme manifestation. Ces manifestants ont exprimé leur attachement à notre république, à ses valeurs sans cesse menacées. Ces valeurs sont universelles, elles ne connaissent pas la nationalité, la religion, les frontières. Il ne faudrait donc pas commettre les mêmes erreurs qu'en 1938 en stigmatisant telle ou telle catégorie de population. Nous devons tous être unis par le même idéal et combattre le même ennemi, le fascisme qui ressort sous une forme ou sous une autre.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, a parfaitement résumé cela dans le discours de remise de la nationalité à Lassana Bathily, ce malien musulman qui travaillait dans l'hypercashier : **« D'une certaine façon ce qui a été mis à l'épreuve ce soir-là dans l'Hyper casher, c'est notre capacité à répondre à la violence et au fanatisme en nous rassemblant de façon fraternelle et confiante au sein de la République. Celle-ci ... accueille et protège tous les Français de toutes origines et de toutes confessions, elle ne connaît que des citoyens.**

**Car la citoyenneté en France n'est pas réservée aux braves, elle est réservée à tous ceux qui ont la volonté de la rejoindre, qui partagent ses valeurs, et vivent selon nos règles. C'est là ce qui définit la citoyenneté en France depuis la révolution. Selon cette conception, comme l'a magnifiquement défini Renan, « L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagne. Une grande agrégation d'hommes, saines d'esprit et chaudes de cœur, créent une conscience morale qui s'appelle une nation. Etre français ce n'est donc pas forcément naître en France, ce n'est pas professé une religion plutôt qu'une autre, ce n'est pas avoir le Français nécessairement pour langue d'origine, ce n'est pas non plus avoir une carte d'identité ni bénéficier d'une protection sociale étendue, c'est... adhérer à des valeurs, à une histoire, à un projet commun.**

Ici les traces de ce camp témoignent qu'il y eut un moment tragique dans l'histoire de la république (la 3<sup>e</sup>) où tout cela fut oublié, où tout cela fut amplifié par le gouvernement de collaboration de Pétain. Notre présent questionne sans cesse le passé, c'est pourquoi nous luttons pour une mémoire vivante de ce camp car nous devons toujours rester vigilants.

